



# Protec2

## Notice de mise en service

Coffret de commande et de protection électronique pour 1 pompe

- Protection de manque d'eau par mono-électrode
- Protection électronique contre la surintensité

**IL EST IMPERATIF DE LIRE LA NOTICE AVANT RACCORDEMENT POUR  
EVITER TOUTE DEGRADATION ET ANNULATION DE GARANTIE**

### 1. CONCEPTION

- Coffret étanche équivalent IP55 avec couvercle transparent, équipé d'entrées étanches.
- Protection de la pompe par arrêt instantané en cas de manque d'eau, surintensités, blocage ou manque de phase.
- Carte interchangeable.
- Utilisation : mono ou tri, de 2 à 10 ampères .
- Encombrement : 250 x 200 x 130.
- Poids : 2 kg.

### 2. BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

Le Protec2 se raccorde en aval d'un interrupteur bipolaire ou tripolaire suivant le cas, équipé de fusibles aM (spéciaux moteurs) calibrés en fonction de l'INTENSITE absorbée par le moteur ou de tout dispositif de protection en conformité avec les normes en vigueur.

Le raccordement des bornes de **TERRE** est obligatoire et nécessaire au bon fonctionnement.

L'utilisation **d'un parasurtenseur « PS 3 »** est conseillée pour une protection efficace contre les surtensions transitoires sur l'alimentation électrique du coffret.



*Ce coffret est à raccorder sur une alimentation équipée d'un dispositif de protection et de sectionnement bipolaire ou tripolaire suivant les cas, en conformité avec les normes en vigueur. (EN 60204)*

### 3. REGLAGE de L'INTENSITE

Vérifier que le fusible est correctement positionné en fonction de la tension d'alimentation (230 ou 400 volts), puis procéder au réglage de l'intensité moteur en agissant sur la molette rouge de la façon suivante :

- Positionner le réglage sur la position maximum et faire fonctionner la pompe pendant 1 à 2 minutes environ de façon à ce qu'elle prenne bien son intensité.
- Agir très lentement sur le potentiomètre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à l'obtention de la coupure du contacteur (voyant rouge « *disjonction* »).
- Tourner alors très légèrement le potentiomètre dans le sens des aiguilles d'une montre et réarmer le coffret par l'interrupteur *marche/arrêt*. Le réglage est ainsi réalisé.

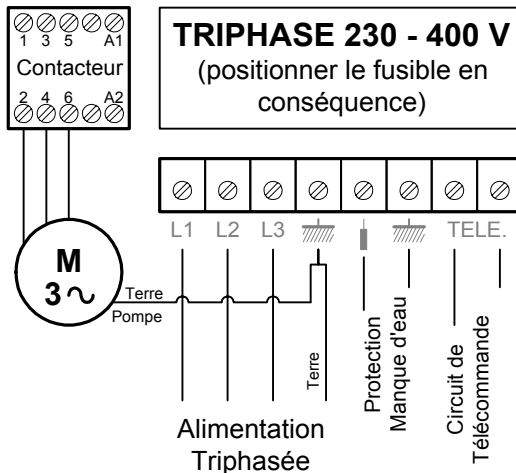
Si une nouvelle disjonction réapparaît au bout de quelques minutes, c'est que le réglage est trop proche du point de disjonction, donc trop sensible. Dans ce cas reprendre légèrement le réglage en tournant le potentiomètre dans le sens des aiguilles d'une montre.

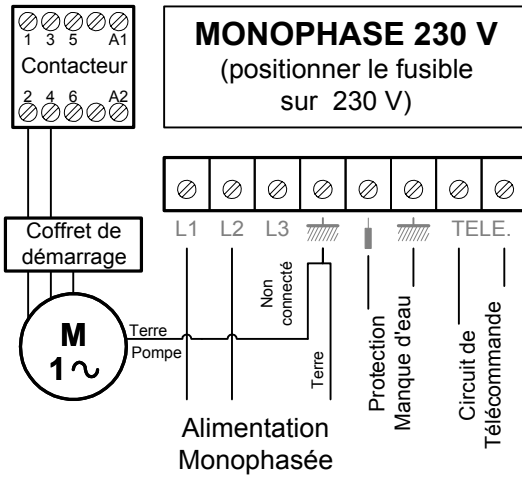
### 4. SCHEMAS DE BRACHEMENTS

Le circuit de télécommande (flotteur ou contacteur manométrique) commute de la basse tension (12V).

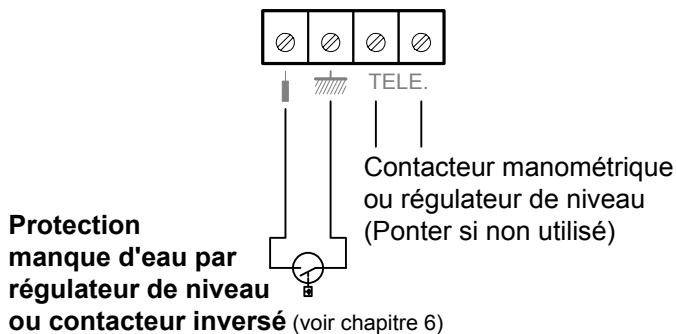
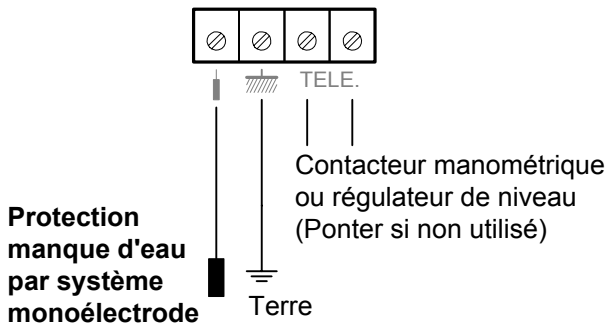
*La liaison à la terre de l'organe de commande n'est pas obligatoire.*

#### 4.1 RACCORDEMENT ALIMENTATION ET MOTEUR





#### 4.2 RACCORDEMENT CIRCUIT DE TELECOMMANDE ET PROTECTION MANQUE D'EAU



## **5. REARMEMENT**

En cas d'arrêt de la pompe par manque d'eau ou par disjonction, il est recommandé d'en vérifier l'origine et tenter d'y remédier avant de procéder au réarmement.

Dans cette situation, le coffret **Protec 2** maintient le défaut tant qu'il est sous tension.

Pour le redémarrage, il est donc nécessaire (et suffisant) de couper momentanément l'alimentation du coffret.

## **6. OPTION « POUSSOIR MARCHE-FORCEE »**

Cette option permet le fonctionnement du **PROTEC 2** par le contrôle du minimum de pression (utilisation du contacteur manométrique inversé).

A la mise sous tension du coffret, il est nécessaire de maintenir enfoncé le « **BOUTON POUSSOIR** » avant de manœuvrer le bouton « **MARCHE** » jusqu'à la montée en pression de l'eau (contacteur inversé). Lorsque le contact du contacteur inversé est fermé, en relâchant le bouton poussoir, la pompe poursuit sa marche.

En cas de manque de pression, l'arrêt de la pompe sera immédiat. Le redémarrage sera obtenu, au retour de l'eau, en procédant à nouveau comme ci-dessus.

## **PRECAUTION INDISPENSABLE :**

*Le circuit imprimé véhicule des tensions « secteur » indépendamment de la position « MARCHE-ARRET » de l'interrupteur extérieur :*

**IL EST DONC IMPERATIF DE COUPER LE SECTIONNEUR AMONT DE MISE SOUS TENSION DU COFFRET, AVANT TOUTE MANIPULATION ET LORS DE L'ARRÊT PROLONGÉ DE L'INSTALLATION.**

DISTRIBUE PAR

**JETLY**

Société Anonyme au Capital de 20 000 000 F. RCS VIENNE B 338 236 227.

Locataire Gérante de Thermador Groupe

Parc d'Activités de Chesnes – 91, rue du Ruisseau

38297 SAINT-QUENTIN FALLAVIER Cedex

Tél. : 04.74.94.18.24 + Répondeur – Fax 04.74.95.62.07

Internet <http://www.jetly.fr> - e.mail [info@jetly.fr](mailto:info@jetly.fr)



R2E 3200

10/01

NMS05199900030